

**AVIS RELATIF A L'ORGANISATION D'UN TIRAGE EXCEPTIONNEL DU JEU
DÉNOMMÉ "EUROMILLIONS"**

Article 1^{er}

Un « Tirage Exceptionnel », organisé en application des règles de participation du jeu, aura lieu le 21 janvier 2022.

Article 2

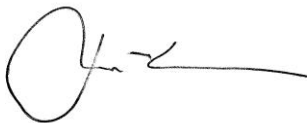
Il sera attribué à l'ensemble des 100 gagnants tirés au sort 1 million d'euros à chacun.

Article 3

En application du sous-article 8.4.2.2.3 des règles de participation du jeu EuroMillions précitées, les compléments qui seraient nécessaires à cet effet seront prélevés sur le Fonds de réserve de Super Cagnotte.

Fait à Leudelange, le 20 décembre 2021.

Loterie Nationale



Léon LOSCH
Directeur